
CERTIFICAT D'HOMOLOGATION POUR LES PRODUITS CONFORMES À L'ANNEXE I B

du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié notamment par le règlement (CE) n° 1360/2002 de la Commission du 13 juin 2002.

Nom de l'administration compétente : **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - Direction générale des entreprises - Direction de l'action régionale, de la qualité et de la sécurité industrielle - Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - Bureau de la métrologie .**

Notification concernant :

l'homologation de :

le retrait de l'homologation de :

un modèle d'appareil de contrôle :

un composant d'appareil de contrôle : **papier thermique pour unités embarquées sur le véhicule**

une carte de conducteur

une carte d'atelier

une carte d'entreprise

une carte de contrôleur

Homologation n° **e2** - 151

1. Marque de fabrique ou marque commerciale : **ACTIA**

2. Nom du modèle : **AY26080009 Ind -**

3. Nom du bénéficiaire : **ACTIA**

3.1 Nom du fabricant : **CONTROLE GRAPHIQUE**

4. Adresse du bénéficiaire : 25, chemin de Pouvoirville - BP 4215 - F-31432 Toulouse Cedex 04, France

4.1 Adresse du fabricant : 4, Chemin de Villemenon - Zone Industrielle - F-77257 BRIE-COMTE-ROBERT Cedex, France

5. Soumis pour homologation CE initiale

6. Laboratoire(s) : Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie et Laboratoire national de métrologie et d'essais

7. Date et nombre des essais : du 19 mai 2003 au 5 mai 2004 et du 3 mars au 18 mai 2006

8. Date de l'homologation : **7 juin 2006**

9. Date de retrait de l'homologation : sans objet

10. Modèles d'unités embarquées sur le véhicule avec lesquelles le composant est conçu pour être utilisé :

- ACTIA types SMARTACH STD Toutes Options, LIGHT 1, LIGHT 2 et FIAT 1 couvertes par le certificat d'homologation n° **e2** - 25 et ses extensions ;

- ACTIA type SMARTACH ADR, couvertes par le certificat d'homologation n° e2 - 29 et ses extensions ;
- ACTIA type SMARTACH STDII, couvertes par le certificat d'homologation n° e2 - 30 et ses extensions ;
- STONERIDGE ELECTRONICS type SE5000, couvert par le certificat d'homologation n° e5 - 0002 et ses extensions ;
- SIEMENS VDO type DTCO 1381 couverte par le certificat d'homologation n° e1 - 84 et ses extensions.

11. Lieu : **Paris**

12. Date : **7 juin 2006**

13. Documents descriptifs annexés :

- Reproduction des inscriptions figurant au dos du papier faisant l'objet du présent certificat

14. Remarques :

Plans, schémas et notices déposés à la Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - bureau de la métrologie, sous la référence DA 00-A037, au Laboratoire national de métrologie et d'essais et chez le bénéficiaire.

Pour le ministre et par délégation :
L'ingénieur général des mines,

J. LELOUP

